

# Le commerce extérieur de la Tunisie en 1952

A qui veut tirer des enseignements valables à partir des résultats du commerce extérieur, il apparaît bien vite que dans ce domaine, comme dans tous les secteurs de l'observation économique, il s'agit en fait, à travers l'irrégularité des chiffres annuels, de dégager quelques données permanentes.

A plus forte raison, est-il plus difficile de découvrir les tendances générales des échanges, si ce n'est au moyen de l'indice du volume du commerce extérieur (1) : on sait, en effet, que cet indice permet d'éliminer le parasite de la hausse des prix en exprimant, en « prix constants », les valeurs des quantités importées ou exportées des années successives.

La statistique des mouvements commerciaux doit donc être utilisée avec précaution et, pourrions-nous dire, avec esprit critique par confrontation systématique avec toutes les données connues de la situation économique.

Les indices de production  
(Base 100 en 1938)

	1948	1949	1950	1951	1952 (2)
Indice de la production agricole . . . . .	98	210	133	98	164
Indice de la production minière . . . . .	89	75	82	95	114
Ensemble . . . . .	96	183	123	97	154

En 1952, avec une production agricole nettement excédentaire et une extraction minière en progrès, on pouvait s'attendre à une résorption assez sensible du déficit des échanges de la Tunisie. Effectivement, les résultats du quatrième trimestre montrent un accroisse-

(1) Voir « Bulletin Economique et Social », juin 1948. L'évolution récente de cet indice fera l'objet d'une note spéciale dès que les chiffres définitifs de 1952 seront connus.

(2) Chiffres provisoires.

ment considérable des exportations puisqu'aussi bien celles-ci ont atteint 15 milliards de francs contre 23 milliards au cours des neuf premiers mois. Ce gonflement ne reflète pourtant pas exactement la réalité des faits. En effet, le décalage qui existe entre l'opération commerciale et son enregistrement statistique rend quelque peu artificiels les renseignements trimestriels mis à notre disposition.

Certains mouvements réalisés au cours du 3<sup>e</sup> trimestre peuvent n'être pris en compte, par la statistique, qu'au cours des derniers mois de l'année. Il en est ainsi des exportations de céréales dont une partie, nous le verrons, échappe encore à notre statistique provisoire annuelle.

En attendant les chiffres définitifs, il est cependant possible de broser une physionomie générale de l'an écoulé. Sur certains points, nous ne manquerons pas de fournir les derniers compléments d'information que le Service Tunisien des Statistiques a pu réunir.

L'atténuation du déséquilibre des échanges, due à l'amélioration du revenu national, n'apparaît pas encore d'une manière très frappante dans les résultats provisoires de l'année.

**Le Commerce extérieur de la Tunisie**  
(en millions de francs)

	1949	1950	1951	1952 (1)
Importations . . . . .	42.368	51.533	63.819	61.352
Exportations . . . . .	27.396	39.553	37.536	38.255
	14.972	11.980	26.283	23.097
Pourcentage de couverture . . . . .	65%	77%	59%	62%
(1) Chiffres provisoires.				

Le déficit, bien que relativement amoindri, est encore considérable.

L'exploitation des déclarations douanières mises au dépouillement depuis l'établissement de la statistique générale précédente a abouti aux chiffres globaux suivants :

Importations . . . . .	64.500 millions de francs
Exportations . . . . .	40.200 millions de francs
	-----
Déficit . . . . .	24.300 millions de francs

Avec un pourcentage de couverture inchangé (62%) le déficit s'est donc fixé en moyenne à 2 milliards de francs par mois.

Peut-être la statistique définitive de l'année donnera-t-elle des chiffres quelque peu différents, mais le déséquilibre relatif demeurera sensiblement le même. Dans l'état actuel de l'économie tunisienne, ce déséquilibre d'ailleurs est inévitable.

La Tunisie connaît, à ce point de vue, la même situation que la majeure partie des territoires d'outre-mer de l'Union Française. En effet, le déficit de la Régence s'établit à 46% de la valeur moyenne (v) des importations et des exportations (1), alors que pour l'ensemble des pays d'outre-mer il était de 50% en 1951.

Malgré les grands progrès réalisés dans certains secteurs de mise en valeur, malgré les efforts d'industrialisation, les mouvements commerciaux n'ont pas perdu le physionomie bien connue des échanges des pays jeunes, encore insuffisamment développés par rapport à leur prodigieuse croissance démographique.

L'exportation porte toujours sur les produits lourds du sol et du sous-sol, alors que l'importation comprend des articles fabriqués, des machines, des moyens d'équipement, etc...

Prix moyen de la tonne échangée  
(en francs)

	1938	1949	1950	1951	1952
Import . . . . .	1.928	51.000	63.993	67.743	69.512
Export . . . . .	440	7.816	12.018	9.813	11.024
Rapport des prix moyens	4,4	6,5	5,3	6,9	6,3

On constate que la tonne importée en 1952 vaut en moyenne 6,3 fois plus que la tonne exportée, alors que le rapport n'était que de 4,4 en 1938. Cela signifie-t-il que les produits locaux exportables n'ont pas été valorisés ? Là encore, les quantités globales font illusion et la moyenne risque de n'être qu'une abstraction. Si par rapport à 1938, la tonne exportée a beaucoup moins augmenté que la tonne importée, cela est dû à l'accroissement considérable des expéditions des marchandises les plus pondéreuses à savoir : les phosphates et le fer, qui « alourdissent » les tonnages.

Par contre, la valorisation relative de la tonne exportée entre 1951 et 1952 provient tout simplement de la diminution du tonnage des phosphates embarqués. D'une manière générale, il suffit (comme en 1950) d'un assez fort contingent de l'huile d'olive pour modifier profondément « les termes de l'échange ».

(1)  $V = \frac{E + I}{2}$

## LE COMMERCE TUNISIEN EN 1951 ET 1952

## Groupements des produits d'après l'utilisation

(en millions de francs)

IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1951	1952		1951	1952
<b>Energie . . . . .</b>	4.449	4.945	<b>Matières premières pour l'industrie:</b>		
<b>Matières premières et demi-produits :</b>			— origine minérale.	14.498	15.026
— pour l'industrie.	12.544	13.563	— origine agricole.	7.572	4.978
— pour l'agriculture	382	404	<b>Matières premières pour l'agriculture.</b>	581	778
<b>Moyens d'équipement :</b>			<b>Moyens d'équipement . . . . .</b>	245	655
— pour l'industrie.	10.184	8.229	Produits alimentaires . . . . .	14.133	16.350
— pour l'agriculture	1.551	1.712	Produits autres . . . . .	507	468
<b>Produits de consommation :</b>					
— durables . . . . .	6.472	6.886			
— non durables :					
alimentaires . . . . .	13.254	11.331			
autres . . . . .	14.983	14.282			
<b>Tota' . . . . .</b>	<b>63.819</b>	<b>61.352</b>	<b>Tota' . . . . .</b>	<b>37.536</b>	<b>38.255</b>

Dans ses importations, la Tunisie a donc consacré, en 1952, 8% à l'énergie, 23% aux matières premières industrielles, 16% à l'équipement et 53% aux produits de consommation (contre respectivement : 7%, 20%, 18% et 55% en 1951).

*Répartition des importations par groupe d'utilisation*

Compte tenu de la hausse des prix mondiaux, certains postes ont pu augmenter « nominalement », c'est-à-dire qu'ils peuvent ne pas correspondre à des arrivages réels accrus. Par contre, on peut remarquer la diminution certainement effective des moyens d'équipement.

On ne saurait trop insister sur l'importance de la statistique des importations par groupe d'utilisation, telle qu'elle est donnée dans le tableau précédent. Elle permet, en effet, de compléter, voire d'amender, l'expression brutale et globale du déficit.

Le déficit peut être « utile ». Dans un pays insuffisamment développé, un solde débiteur des échanges, est inéluctable. Il tient à la nature même de l'économie et de la technique. Certes, sa persistance implique l'obligation de pourvoir à l'équilibre de la balance des comptes d'une manière ou d'une autre et l'on sait qu'en Tunisie, cette

fonction est assurée par les capitaux publics français. Mais si, grâce à cette aide extérieure, la Régence peut développer son potentiel économique tout en préservant son niveau social, le déficit commercial concrétise cet effort nécessaire et ne saurait donc être considéré comme un élément absolument défavorable. On doit y voir au contraire, la possibilité offerte au pays de parfaire sa mise en valeur, au cours d'une étape qui doit évidemment être transitoire. Tout au plus, peut-on se demander comment l'économie tunisienne pourrait éviter l'asphyxie si la contribution métropolitaine venait à lui manquer. Ainsi envisagé, le déficit apparaît comme un indice assez complexe qu'il faut disséquer. Ici intervient la répartition des importations (et des exportations) par utilisation.

Ainsi dressée, la statistique du commerce extérieur est pleine d'enseignements : si d'une année à l'autre, la part des produits de consommation augmente démesurément par rapport aux biens d'équipement, cela n'est évidemment pas un bon signe. Si nous exportons relativement davantage de matières premières et si nos importations comportent des quantités accrues de produits fabriqués, c'est que notre économie n'évolue pas d'une manière satisfaisante.

En résumé, ramenée en pourcentage et étudiée dans le temps cette répartition reflète la « progression » ou la « régression » ou la « stabilisation » de l'appareil économique du pays. Pour l'heure, les résultats récents montrent, en Tunisie, un essoufflement du développement économique en face des besoins de consommation qui exercent une demande de plus en plus lourde sur le commerce.

#### *Principaux produits à l'importation :*

Les produits de consommation constituent le poste le plus abondant (près de 33 milliards de francs).

Parmi eux on relève :

— les vêtements . . . . .	2.718 millions de francs	
— le sucre . . . . .	3.341 millions de francs	(45.000 tonnes)
— le thé . . . . .	770 millions de francs	
— le café . . . . .	500 millions de francs	
— les produits laitiers . . . . .	1.032 millions de francs	
— les tabacs . . . . .	520 millions de francs	

Les matières premières et demi-produits comprennent principalement des matières textiles, des produits sidérurgiques (3.878 millions pour 72.500 tonnes de métaux), des papiers et cartons, du bois, etc...

Parmi les biens d'équipement, on trouve les machines et appareils divers (4.737 millions), le matériel électrique (2.321 millions), les ouvrages en métaux (2.424 millions).

Pour ce qui est des produits énergétiques, les combustibles liquides sont de loin à la première place : essence (80.000 tonnes : 1.542 millions) fuel et lubrifiants (79.000 tonnes : 1.156 millions de francs), gas-oil (74.000 tonnes pour 1.053 millions de francs), pétrole (29.000

(tonnes pour 491 millions de francs). Quant aux arrivages de charbon, ils ont représenté 994 millions de francs pour 168.000 tonnes.

En groupant ensemble le matériel de transport, on obtient une rubrique d'un montant global de 5.474 millions de francs. A titre d'exemple, l'automobile ressort de la manière suivante (en millions de francs) :

Voitures de tourisme .....	2.042
Véhicules utilitaires .....	475
Carrosseries et pièces détachées ..	381
Pneumatiques .....	875

#### Principaux produits à l'exportation :

Produits agricoles et produits miniers se disputent la première place aux exportations. En période de bonnes récoltes, les denrées agricoles arrivent facilement en tête : il en a été ainsi en 1950, à un moindre degré en 1951 et à nouveau nettement en 1952. La production rurale, qui a presque doublé, a fortement alimenté le commerce extérieur, jusqu'à lui fournir près des 2/3 de ses courants d'exportation.

Cette proportion a pu être atteinte malgré le handicap sérieux porté par la baisse des ventes d'alfa (90.000 tonnes en 1952 contre 171.000 en 1951). Cette question n'a pas manqué d'attirer l'attention des pouvoirs publics qui ont essayé d'y porter remède. On sait que l'Angleterre, importatrice traditionnelle d'alfa, a considérablement réduit ses achats de pâtes. Cette réduction a moins touché les produits de première nécessité ; elle a atteint 9% pour les pâtes mécaniques, 16% pour les pâtes chimiques scandinaves et 39% pour l'alfa (article de luxe).

L'activité alfatière tunisienne a donc été sérieusement amoindrie, et ce, d'autant plus que les prix tunisiens étaient maintenus à un niveau trop élevé par le jeu de la solidarité nord-africaine (et la nécessité d'exécuter les contrats aux prix fixés).

Pour certains produits, tels que les dattes et les agrumes, les prix de revient trop élevés s'opposent encore à un développement régulier des exportations. Sur ces deux points, la concurrence étrangère est à la fois pressante et il faut bien le dire, mieux agencée (agrumes d'Espagne, d'Italie ; dattes d'Irak).

Pour ce qui est du vin, les récoltes relativement mauvaises des dernières années ont fait que le problème de la mévente ne s'est pas posé. L'écoulement des récoltes ne sera pas aussi facile lorsque celles-ci seront accrues par suite des effets des replantations.

## Principaux produits à l'Exportation (1)

DESIGNATION	Valeurs (en millions de fr.)		Quantités (en 1.000 tonnes)	
	1952	1951	1952	1951
Céréales et farines . . . . .	8.576	5.000	223	165
Alfa . . . . .	3.486	5.528	90	171
Huile . . . . .	3.786	4.411	20	19
Vins et mistelles . . . . .	2.008	2.181	38	49
Dattes et agrumes . . . . .	798	605	17	15
Cuir et peaux . . . . .	441	684	2	19
Phosphates . . . . .	6.048	6.154	1.941	2.229
Minéral de fer . . . . .	3.521	2.049	953	911
Minéral de zinc . . . . .	89	363	3	9
Plomb et ses alliages . . . . .	3.451	3.311	26	24
Ferrailles . . . . .	1.109	1.126	46	70

En ce qui concerne les minerais, on enregistre des évolutions divergentes. Les exportations de fer ont augmenté et ce fait est explicable : le minerai tunisien, à forte teneur et contenant peu d'impuretés, est très apprécié des métallurgistes européens (et même américains) dont la demande est actuellement suscitée tant par les besoins civils que par le réarmement.

L'intérêt des exportations est leur destination : Angleterre (58%), Italie (18%), Hollande (10%), Allemagne (5%), U.S.A. (2%), etc... Leur valeur totale, 3 milliards et demi de francs, a permis de couvrir l'achat des trois-quarts de l'énergie importée.

Sur l'avenir des mines tunisiennes — dont la situation commerciale est actuellement favorable — on peut dire que les besoins mondiaux sont élevés et que rien ne laisse prévoir leur diminution. Même si la tension politique internationale venait à s'applanir, une reconversion « civile », semble-t-il, ne manquerait pas de maintenir la demande de fer à son niveau actuel.

Quant aux phosphates, leur situation est loin de conduire au même optimisme. Les ventes ont diminué, et, dans ce domaine, les difficultés risquent d'être permanentes.

À l'heure actuelle, les accords concrétisés par le Comptoir Nord-Africain des Phosphates facilitent l'écoulement des minerais tunisiens qui, en libre concurrence, seraient défavorisés par leur faible teneur et leur prix de revient élevé.

La conjoncture est d'autant plus sérieuse que l'Office Chérifien des Phosphates — qui dispose de minerais très riches — doit faire face à la concurrence redoutable des produits américains et même russes sans pouvoir jouer sur son prix de vente, fixé en fonction des deux autres territoires.

(1) Chiffres tenant compte des derniers dépouillements.

Pour le plomb et le zinc, la Tunisie doit subir les fluctuations souvent désordonnées des cours mondiaux. Ces minerais « stratégiques » ou « sensibles » bénéficient en période de tension internationale d'un prix très rémunérateur qui attire une production accrue. En cas de baisse, les mines tunisiennes, de petites dimensions et d'exploitation souvent ancienne, se mettent en sommeil.

La baisse récente des cours est une menace pour les exploitations de la Régence qui généralement travaillent à la limite de la rentabilité.

#### Clients et fournisseurs :

La France, principal terme ou origine des échanges de la Tunisie, a vu sa place de fournisseur baisser légèrement (73% en 1952, contre 76% en 1951 et 62% en 1938).

Dans les exportations, l'abaissement relatif de la place de la France marque une orientation très nette vers le développement des ventes à l'Étranger, grâce à l'augmentation et à l'amélioration des productions tunisiennes, premier résultat du plan d'équipement de la Régence. Notons un accroissement des exportations vers la zone dollar que nous préciserons dans une note ultérieure (1.232 millions contre 528 millions en 1951).

#### Les échanges par zone en 1952

	(en millions de francs)	
	Importations	Exportations
Zone franc .....	47.771	19.047
Zone sterling .....	2.026	8.040
Zone dollar .....	4.167	1.232
Autres zones .....	7.388	9.936

Que le déficit avec la zone franc se soit accentué, ce qui précède l'explique aisément. En fait, l'augmentation générale depuis la guerre des importations s'est faite au profit de la France et ce malgré l'appoint substantiel en devises que représente le Plan Marshall. Créditrice avec l'ensemble des pays étrangers (en particulier avec la zone sterling), la balance commerciale est déficitaire pour ce qui est des échanges avec la zone dollar.

#### Principaux clients et fournisseurs (Année 1952)

PAYS	Importations	Exportations	Balance
France .....	44.543	17.116	— 27.427
Algérie .....	2.126	1.713	— 413
Grande-Bretagne .....	1.140	7.041	+ 5.901
Etats-Unis .....	3.762	1.187	— 2.575
Hollande .....	824	811	— 13
Italie .....	1.937	4.007	+ 2.070
Allemagne .....	579	1.756	+ 1.177

*La balance commerciale et l'aide de la France :*

Les ventes de la Tunisie à la France n'ont couvert les achats que dans la proportion de 26%. En outre, si nous devons remarquer, à nouveau, que les échanges avec l'Etranger, se traduisent par un solde créditeur assez sensible, ce fait ne doit pas être pris entièrement à la lettre. La Régence importe, en effet, par l'intermédiaire de la Métropole, des quantités appréciables de produits d'origine étrangère. Le crédit avec les pays étrangers devrait donc être corrigé de ces achats « déroutés » : partant, le déficit avec la France comporte donc des devises « contenues ».

Ainsi donc, le commerce tunisien est affecté d'un déficit chronique qui s'accroît considérablement tant en période de dépression interne (sécheresse) ou externe (crises mondiales) qu'à l'occasion de la modernisation de l'équipement. Il faut une campagne agricole exceptionnellement faste pour résorber, partiellement d'ailleurs, le solde débiteur qui représente, tous les ans, un nombre impressionnant de milliards. Encore faut-il, ici même, souligner que ce pays ne dispose pas d'exportations invisibles pour rétablir l'équilibre de sa balance générale des comptes.

Aux exportations commerciales, certains pays (la France avant la guerre) peuvent joindre les créances de capitaux placés à l'Etranger, les dépenses des touristes, les gains des transports et des assurances, etc... Tel n'est pas le cas de la Tunisie qui doit à la France de pouvoir chaque année boucler ses comptes : cette couverture, on le sait, la Régence la doit à la contribution française.

Cette contribution comprend tout d'abord les dépenses permanentes : dépenses d'entretien de l'armée, pensions et retraites, paiement des traitements de certains fonctionnaires (Aviation, Marine, Radio, Météorologie, etc...). A ces dépenses normales, il faut ajouter les sommes substantielles versées depuis quelques années au titre des dommages de guerre et surtout au titre du plan d'équipement.

De la statistique des échanges, comme des autres indices de l'observation économique on retire la même impression ; l'énorme appui de la Métropole ne se traduit pas par une amélioration des niveaux de vie et de la puissance économique. Il constitue simplement une dique contre la pression démographique et il permet d'éviter le pire. Est-ce bien là le rôle d'une aide « provisoire » qui normalement aurait dû être positive et offensive ?

Il est normal de penser que ces milliards laissés par la France dans ce pays ne devraient pas servir uniquement à des dépenses économiquement stériles. Un gigantesque effort de production est indispensable pour franchir ce cap difficile. Cela pose une option douloureuse dans l'utilisation de l'aide financière.

Ainsi que l'a exprimé M. Vibert, chargé du Plan au Secrétariat Général du Gouvernement Tunisien (1) le redressement économique

(1) « Encyclopédie Mensuelle d'Outre-Mer », février 1953.

de la Tunisie ne peut se faire qu'au prix d'un triple effort de financement, d'économie et de production :

- financement dont l'essentiel incombe à la Métropole ;
- effort d'économie qui vise aussi bien les particuliers que l'Etat ;
- effort de production à faire porter principalement sur le secteur agricole, le plus apte à fournir au Revenu National Tunisien les ressources qui lui manquent

Ce dernier objectif peut être atteint à condition de mettre en œuvre toutes les solutions. « Des problèmes sont en suspens depuis des années, ou des lustres, qu'il faudra bien résoudre : le régime foncier — ou mieux les régimes fonciers, car il y en a dix ou plus — la mise en valeur des périmètres d'irrigation ou d'assainissement, la défense des sols, la reforestation, l'action coopérative en milieu autochtone, exigent de trouver des formules neuves, donnant à l'intérêt général le pas sur les routines ou les situations acquises. »

Jules LEPIDI,  
*Administrateur à l'Institut National  
de la Statistique  
et des Etudes Economiques.*